



**BULLETIN D'ADHÉSION
2025**

J'adhère à l'association et je verse une cotisation annuelle :

		Montant	Après déduction de 66 %
<input type="checkbox"/> Membre actif	à partir de 15 €		À partir de 5.10 €
<input type="checkbox"/> Membre bienfaiteur	à partir de 30 €		À partir de 10,20 €

Je paye : En espèce Par chèque date du chèque

Le montant des cotisations et des dons est **déductible de l'impôt sur le revenu** dans la proportion de 66 % et dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Règlement par chèque à l'ordre de « **Les amis des orgues de Bavinchove – Oxelaëre** »
À envoyer accompagné du bulletin d'adhésion au siège de l'association :
8 Résidence Le Village 59670 Bavinchove

Année 2025

Nouvelle adhésion

Renouvellement

Nom Prénom

Adresse

.....

Téléphone Fixe Portable

E-Mail

Je désire recevoir un reçu fiscal : par mail par courrier

Date :

Signature